

NOTE D'INFORMATION AUX FAMILLES

CONCERNANT L'ORGANISATION DE L'ECOLE A LA RENTREE 2020

Cette note a pour but de vous préciser l'organisation scolaire pour votre enfant à la rentrée 2020. Elle s'appuie sur les prescriptions définies dans le protocole sanitaire mis à jour le 27 août 2020.

Votre enfant aura classe tous les jours aux horaires prévus.

Attention, un CHANGEMENT D'HORAIRE a été fait sur le temps du midi pour éviter le croisement entre les deux écoles au restaurant municipal.

8h40 – 12h20

13h40 – 16h15

L'ouverture du portail se fait 10 minutes avant :

- 8h30 pour le matin
- 13h30 pour le midi

L'ACCUEIL DES ELEVES

- **L'arrivée à l'école**

Le droit d'entrée dans l'école est limité aux parents des enfants de maternelle. Une exception est faite le jour de la rentrée, mardi 1^{er} septembre, pour les parents des enfants de la classe de CP.

Ils doivent porter un masque de protection et respecter une distanciation physique d'au moins un mètre. Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition des parents dans le hall.

- **Quelle entrée ?**

- Maternelle : portail du haut puis hall du pôle maternel
- CP : portail du haut (pour le jour de la rentrée, accompagnez votre enfant au niveau de la porte extérieur de la classe CP (côté toilettes et classe de Régis)
- CE1-CE2 : portail du bas (route de Plessé)
- CM1 : portail du bas (route de Plessé)
- CM2 : portail du haut

- **Le départ de l'école**

Les enfants seront emmenés aux portails par les enseignants :

- Maternelle, CP et CM2 au portail du haut (chemin)
- CE1-CE2 et CM1 au portail du bas (route de Plessé)

- **Sortie et retour du temps méridien**

Le nombre d'enfants mangeant chez eux étant peu important, la sortie et le retour se feront au portail du haut pour TOUS.

Bonne rentrée à tous !